

Biodiversité, la Ville veille au grain

Publié le 15.11.2021

Protéger la nature en ville est une préoccupation majeure à Saint-Herblain. Fidèle à ses origines rurales qui demeurent inscrites dans les paysages des 300 hectares du Cours Hermeland, la Ville agit en faveur de la biodiversité au sein des espaces verts et naturels dont elle a la charge.

La Ville n'a de cesse de préserver son riche patrimoine naturel. Cela passe par l'adaptation en continu du travail des jardiniers et jardinières municipales. "Nous sommes passés en 20 ans d'un entretien de type horticole à un **entretien raisonné plus cohérent avec la richesse des milieux**" explique Christine Québriac, responsable de la direction de la nature, des paysages et de l'espace public. Plus respectueux de l'environnement aussi.

Zéro-phyto

Engagée en 2007, la baisse progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires (les pesticides) pour l'entretien des espaces verts municipaux a conduit à l'[arrêt total de leur usage au 1er janvier 2017 \(/Actualites/Amenagement/Zero-phyto-pour-les-espaces-verts-municipaux\)](#). C'est l'un des axes de l'intervention publique en matière de biodiversité, qui va de pair avec la gestion différenciée des espaces verts. En quoi ça consiste ? Tout simplement à **intervenir sur chaque espace vert ou portion d'espace vert en tenant compte des caractéristiques du territoire** (est-il accidenté ? quelle est sa surface ? le sol et les espaces végétaux sont-elles en bonne santé ?) et de son usage (est-il très fréquenté ? est-ce un lieu de passage ?) Une partie de site peut être entretenue par fauche, l'autre par pâturage. Certains espaces verts sont entretenus régulièrement quand d'autres sont laissés au repos. L'éco-pâturage permet ainsi un entretien plus respectueux des prairies et des sols grâce aux moutons d'Ouessant et à 12 vaches nantaises accueillies dans les marais de la Pelousière depuis l'été dernier.

En chiffres

- **38%** du territoire herblinois est composé d'espaces verts, naturels ou agricoles
- **37 hectares**, c'est la surface des marais de la Pâtissière classés Natura 2000
- **208 hectares** de zones humides

Restauration des milieux naturels

"La Ville est actuellement engagée dans la **restauration des milieux naturels dans les pré-marais de la Pelousière**, sur les ruisseaux du Vigneau, de Pontpierre, et dans un programme de rénovation et d'adaptation des infrastructures des parcs de la Gournerie et de la Carrière" explique Myriam Gandolphe, adjointe à l'environnement et au cadre de vie. La santé de tous les végétaux est prise en compte. Les habitats des animaux sont restaurés. La lutte contre les plantes invasives et la maladie de l'encre des châtaigniers fait également partie des actions en cours.

Autre levier d'action, la protection réglementaire, à travers le PLUm qui permet d'inscrire certaines parties du territoire en zone Natura 2000. C'est déjà le cas pour la zone humide de la Pâtissière et en projet pour les pré-marais de la Pelousière. Ce dernier site fait d'ailleurs l'objet de toutes les

attentions avec un plan de gestion sur 5 ans. **Trois autres sites sont classés en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique** : la vallée de la Chézine, les bords de Loire et ses rives, et les marais de la Pâtissière.

Jardins pédagogiques

La sensibilisation du grand public à la biodiversité et au patrimoine vert forme le troisième volet. La programmation de la Longère (sorties ornithologiques, cours de jardinage, etc.), les jardins pédagogiques dans les écoles, les composteurs collectifs sont autant d'éléments qui favorisent la nature en ville. Saint-Herblain se fait également le relai d'initiatives métropolitaines comme "[Ma rue en fleurs](https://metropole.nantes.fr/marueenfleurs) (<https://metropole.nantes.fr/marueenfleurs>)", afin d'inviter les habitants à fleurir leurs pieds d'immeubles et accepter la présence des fameuses adventices, ces végétaux qui poussent spontanément, sans y avoir été installés.

La Ville se prépare au changement climatique

Plantations de plantes plus résistantes, diversification des espèces, étude des milieux : la Ville prend de plus en plus en compte les évolutions du climat. **Le jardin méditerranéen du parc de la Carrière sert d'espace-test**, les jardiniers surveillant la résistance des plantes aux canicules successives et aux épisodes de gel. Autre exemple : les espèces replantées en lieu et place de la châtaigneraie du parc de la Gournerie, abattue à cause de la maladie de l'encre qui la ravageait, sont locales et justement choisies en prévision de la hausse en cours des températures moyennes.

Dans l'actualité

[Chenilles processionnaires : la lutte continue](#) (

[/Actualites/Amenagement/Chenilles-processionnaires-la-lutte-continue](#))

[Gournerie : la concertation se poursuit](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Gournerie-la-concertation-se-poursuit](#))

[Place publique : la fin du monde aura-t-elle lieu ?](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Place-publique-la-fin-du-monde-aura-t-elle-lieu](#))

[C'est beau, les fleurs devant chez moi !](#) (

[/Actualites/Amenagement/C-est-beau-les-fleurs-devant-chez-moi](#))